



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT ET DE LA MER

Commission spécialisée de terminologie et de néologie  
dans le domaine de l'environnement

# Vocabulaire de l'environnement

2011

Termes, expressions et définitions  
publiés au *Journal officiel*

<http://franceterme.culture.fr/FranceTerme>

Présent  
pour  
l'avenir

M. Eric BINET Haut fonctionnaire de terminologie et de néologie du MEEDDM  
Mme Suzanne Hugon Secrétaire permanente des commissions de terminologie  
Tour Pascal A, 92055 La Défense Cédex Tél. : 01 40 81 76 32  
Mél. [eric-binet@orange.fr](mailto:eric-binet@orange.fr)

**accumulation biologique**

*Forme abrégée* : accumulation, n.f.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Voir* : bioaccumulation.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**anaérocombustion**, n.f.

*Domaine* : Énergie-Environnement.

*Définition* : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, un oxyde métallique régénéré périodiquement.

- *Note* : L'anaérocombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

*Voir aussi* : oxycombustion.

*Équivalent étranger* : chemical looping combustion (CLC).

*Source* : Journal officiel du 6 septembre 2008

**amplification biologique**

*Forme abrégée* : amplification, n.f.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Voir* : bioamplification.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**analyse du cycle de vie d'un produit**

*Forme abrégée* : analyse du cycle de vie (ACV).

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Évaluation des effets directs ou indirects d'un produit sur l'environnement, depuis l'extraction des matières premières qui entrent dans sa composition jusqu'à son élimination.

*Notes* :

1. L'analyse du cycle de vie, qui recense et quantifie les flux physiques de matière et d'énergie associés à chaque étape de la vie d'un produit, peut également être appliquée à un service.
2. Le terme « écobilan » subsiste dans certaines zones francophones.

*Équivalent étranger* : life cycle analysis (LCA), life cycle assessment (LCA).

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**anticipation des risques**

*Domaine* : Environnement/Risques.

*Définition* : Ensemble de mesures prises pour prévenir les catastrophes ou s'en protéger activement, en limitant leurs effets et en prévoyant une organisation efficace des secours.

*Équivalent étranger* : disaster preparedness, emergency preparedness

*Source* : Journal officiel du 19 janvier 2010

**audit environnemental**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Évaluation du fonctionnement et de l'efficacité d'un système de gestion mis en place en vue d'assurer la protection de l'environnement.

*Note* : L'audit environnemental est conduit en référence aux règlements, aux normes ou aux bonnes pratiques professionnelles.

*Équivalent étranger* : environmental audit, environmental auditing.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**bioaccumulation**, n.f.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Synonyme* : accumulation biologique, accumulation, n.f.

*Définition* : Processus selon lequel une substance polluante présente dans un biotope pénètre et s'accumule dans tout ou partie d'un être vivant et peut devenir nocive ; par extension, le résultat de ce processus.

*Voir aussi* : bioamplification, biotope.

*Équivalent étranger* : bioaccumulation.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**bioamplification**, n.f.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Synonyme* : amplification biologique, amplification, n.f.

*Définition* : Processus selon lequel la concentration d'une substance présente dans un biotope augmente tout au long d'une chaîne alimentaire ; par extension, le résultat de ce processus.

*Voir aussi* : bioaccumulation, biotope.

*Équivalent étranger* : biological magnification, biomagnification.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**biocénose**, n.f.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Définition* : Ensemble des êtres qui vivent dans les mêmes conditions de milieu, dans un espace donné.

*Voir aussi* : biotope, écosystème.

*Équivalent étranger* : biocoenosis.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**biocorridor**, n.m.

*Domaine* : Environnement-Biologie.

*Voir* : corridor biologique.

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**biodégradabilité**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Qualité d'une substance biodégradable.

*Note* : La biodégradabilité s'apprécie en prenant en compte à la fois le degré de décomposition d'une substance et le temps nécessaire pour obtenir cette décomposition.

*Voir aussi* : biodégradable.

*Équivalent étranger* : biodegradability.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**biodégradable**, adj.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Se dit d'une substance qui peut, sous l'action d'organismes vivants, se décomposer en éléments divers dépourvus d'effet dommageable sur le milieu naturel.

*Voir aussi* : biodégradabilité.

*Équivalent étranger* : biodegradable.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**biodiversité**, n.f.

*Domaine* : Environnement-Sciences de la nature.

*Synonyme* : diversité biologique.

*Définition* : Diversité des organismes vivants, qui s'apprécie en considérant la diversité des espèces, celle des gènes au sein de chaque espèce, ainsi que l'organisation et la répartition des écosystèmes.

*Note* : Le maintien de la biodiversité est une composante essentielle du développement durable.

*Voir aussi* : développement durable.

*Équivalent étranger* : biodiversity.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**biotope**, n.m.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Définition* : Aire géographique caractérisée par des conditions climatiques et physicochimiques homogènes permettant l'existence d'une faune et d'une flore spécifiques.

*Voir aussi* : biocénose, écosystème.

*Équivalent étranger* : biotope.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**cadrage**, n.m.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Étape initiale d'une évaluation environnementale, qui détermine les facteurs à analyser et le type d'informations à recueillir pour mener celle-ci à bien.

*Voir aussi* : filtrage.

*Équivalent étranger* : scoping.

*Source* : Journal officiel du 6 septembre 2008

**captage et stockage du CO<sub>2</sub>**

*Abréviation* : CSC.

*Domaine* : Énergie-Environnement.

*Définition* : Processus consistant à recueillir le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) produit dans des usines ou des centrales électriques et à le transporter dans un lieu de stockage afin d'en empêcher la diffusion dans l'atmosphère.

*Équivalent étranger* : CO<sub>2</sub> capture and sequestration (CCS), CO<sub>2</sub> capture and storage (CCS).

*Source* : Journal officiel du 6 septembre 2008

**changement climatique**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Variation du climat due à des facteurs naturels ou humains.

*Voir aussi* : changement climatique anthropique.

*Équivalent étranger* : climate change.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**changement climatique anthropique**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Évolution du climat venant s'ajouter à ses variations naturelles, qui est attribuée aux émissions de gaz à effet de serre engendrées par les activités humaines, et altérant la composition de l'atmosphère de la planète.

*Notes* :

1. On désigne souvent le « changement climatique anthropique » par la forme abrégée « changement climatique ».
2. Les phénomènes actuellement observés et faisant l'objet de prévisions sont en particulier l'élévation du niveau des mers, la modification des régimes de précipitations qui entraîne sécheresses et inondations accrues, ou la multiplication à l'échelle régionale de manifestations climatiques extrêmes (tempêtes, ouragans et canicules).

*Voir aussi* : changement climatique.

*Équivalent étranger* : anthropogenic climate change, man-made climate change.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**cindynique**, n.f.

*Domaine* : Environnement/Risques.

*Définition* : Étude des risques et des situations dangereuses qui prend en compte les aspects techniques, humains et organisationnels liés à une activité donnée.

*Équivalent étranger* : cindynics.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**cogénération**, n.f.

*Domaine* : Énergie.

*Définition* : Production simultanée d'électricité et de chaleur utile.

*Équivalent étranger* : CHP generation, combined heat and power generation (CHPG).

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**compensation écologique**

*Domaine* : Environnement/Aménagement du territoire.

*Définition* : Ensemble d'actions en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages causés par la réalisation d'un projet qui n'ont pu être évités ou limités.

*Note* : La compensation écologique peut consister en la protection d'espaces naturels, la restauration, la valorisation ou la gestion dans la durée d'habitats naturels.

*Voir aussi* : mesure compensatoire.

*Équivalent étranger* : environmental offset, offset.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**compostage**, n.m.

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Traitement biologique de déchets organiques par fermentation aérobie permettant d'obtenir du compost.

*Note* : Le terme « compostage » désigne, dans son acception première, l'amendement des terres à l'aide de compost.

*Équivalent étranger* : composting.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**corridor biologique**

*Domaine* : Environnement-Biologie.

*Synonyme* : biocorridor, n.m.

*Définition* : Espace reliant des écosystèmes ou des habitats naturels, qui permet le déplacement des espèces ainsi que le brassage génétique de leurs populations.

*Équivalent étranger* : biocorridor.

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**décontamination végétale**

*Domaine* : Environnement.

*Voir* : phytoréhabilitation.

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**développement durable**

*Domaine* : Tous domaines.

*Définition* : Politique de développement qui s'efforce de concilier la protection de l'environnement, l'efficacité économique et la justice sociale, en vue de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs.

*Notes* :

1. Le développement durable est une finalité dont la réalisation peut faire l'objet de différentes stratégies.
2. Le développement durable peut concerner les activités d'une entité territoriale aussi bien que celles d'une entreprise ou d'un groupe social.

*Équivalent étranger* : sustainable development.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**diatomiste**, n.m

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Définition* : Hydrobiologiste spécialiste des diatomées.

*Note* : Les diatomées sont des algues brunes unicellulaires, utilisées notamment comme indicateurs de la qualité de l'eau.

*Équivalent étranger* : diatomist.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**diversité biologique**

*Domaine* : Environnement-Sciences de la nature.

*Voir* : biodiversité.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**écocertification**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Procédure qui garantit qu'un produit ou un procédé de fabrication prend en compte, selon un cahier des charges correspondant, la protection de l'environnement ; par extension, la garantie elle-même.

*Note* : L'écocertification implique de la part des opérateurs économiques une adhésion volontaire au cahier des charges.

*Équivalent étranger* : environmental certification, green certification.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écoconception**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Conception d'un produit, d'un bien ou d'un service, qui prend en compte, afin de les réduire, ses effets négatifs sur l'environnement au long de son cycle de vie, en s'efforçant de préserver ses qualités ou ses performances.

*Équivalent étranger* : ecodesign, green design, sustainable design.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écodéveloppement**, n.m.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Mode de développement fondé sur le respect de l'environnement.

*Note* : L'écodéveloppement est une des composantes du développement durable.

*Voir aussi* : développement durable.

*Équivalent étranger* : ecodesign, green design, sustainable design.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**éco-industrie**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Industrie qui propose des produits ou des prestations ayant pour objet d'améliorer ou de protéger l'environnement, ou qui utilise des procédés favorables à l'environnement.

*Équivalent étranger* : ecoindustry.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écosystème**, n.m.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Définition* : Unité écologique fonctionnelle formée par le biotope et la biocénose, en constante interaction.

*Voir aussi* : biocénose, biotope.

*Équivalent étranger* : ecosystem.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écotaxe**, n.f.

*Domaine* : Environnement-Finances.

*Définition* : Prélèvement fiscal opéré sur un bien, un service ou une activité en raison des dommages qu'ils sont susceptibles d'occasionner à l'environnement.

*Équivalent étranger* : ecological tax, ecotax, environmental tax, green tax, greentax.

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**écotechnologie**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Synonyme* : technologie environnementale.

*Définition* : Ensemble des procédés industriels qui visent à prévenir ou réduire les effets négatifs sur l'environnement des produits à chaque stade de leur cycle de vie, ainsi que des activités humaines.

*Note* : Ces procédés permettent une utilisation plus économe des ressources ou ont des effets moins polluants.

*Voir aussi* : écotechniques de l'information et de la communication.

*Équivalent étranger* : clean tech, clean technology, ecotechnology, green technology.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écotoxicologie**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Branche de la toxicologie qui étudie les effets directs et indirects des polluants sur l'environnement.

*Note* : L'écotoxicologie étudie notamment le transfert des polluants dans les biotopes et les biocénoses, ainsi que leurs transformations et leurs effets sur les organismes vivants et sur les processus écologiques fondamentaux.

*Voir aussi* : biocénose, biotope.

*Équivalent étranger* : ecotoxicology.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**écotype**, n.m.

*Domaine* : Biologie-Environnement.

*Définition* : Ensemble des caractères distinctifs d'une population géographiquement localisée d'une même espèce animale ou végétale, qui résultent de la sélection naturelle liée aux facteurs du milieu.

*Équivalent étranger* : ecotype.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**effet de serre**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Phénomène d'échauffement de la surface de la Terre et des couches basses de l'atmosphère, dû au fait que certains gaz de l'atmosphère absorbent et renvoient une partie du rayonnement infrarouge émis par la Terre, ce dernier compensant le rayonnement solaire qu'elle absorbe elle-même.

*Notes* : 1. Les gaz qui provoquent ce phénomène, tels que la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone ou le méthane, sont appelés «gaz à effet de serre».

2. Un effet de serre existe également sur des planètes telles que Vénus et Mars.

3. L'expression « effet de serre » est employée usuellement dans le sens d'« effet de serre anthropique », qui désigne le réchauffement global du climat attribué à l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre, résultant de l'accroissement de leurs émissions dues aux activités humaines.

*Voir aussi* : changement climatique anthropique.

*Équivalent étranger* : greenhouse effect.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**étude de dangers**

*Domaine* : Environnement/Risques.

*Définition* : Étude précisant l'ensemble des risques auxquels se trouvent exposés, lors d'un accident d'origine interne ou externe, les personnes et les biens situés à l'intérieur ou à proximité d'une installation, ainsi que les dommages qui en résultent pour l'environnement.

*Note* : L'étude de dangers identifie les sources de dangers et expose les scénarios d'accident. Elle comporte une analyse des mesures propres à réduire la probabilité et les conséquences des accidents.

*Équivalent étranger* : safety report.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **étude d'impact sur l'environnement**

*Abréviation* : EIE. *Forme abrégée* : étude d'impact.

*Domaine* : Environnement.

*Synonyme* : étude d'incidences sur l'environnement (EIE), étude d'incidences.

*Définition* : Étude préalable à la mise en oeuvre de programmes ou de plans et à la réalisation d'équipements, qui permet d'estimer leurs effets probables sur l'environnement.

*Notes* :

1. L'étude d'impact sur l'environnement relève de la responsabilité du maître d'ouvrage
2. L'étude d'impact sur l'environnement permet notamment de justifier le parti retenu et de préciser les mesures envisagées tendant à supprimer, réduire ou compenser les dommages éventuels liés à un projet.
3. L'étude d'impact sur l'environnement est nécessaire à l'évaluation environnementale.

*Voir aussi* : évaluation environnementale.

*Équivalent étranger* : environmental impact assessment (EIA)

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

### **étude d'incidences sur l'environnement**

*Abréviation* : EIE.

*Forme abrégée* : étude d'incidences.

*Domaine* : Environnement.

*Voir* : étude d'impact sur l'environnement.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

### **évaluation d'incidences sur l'environnement**

*Abréviation* : EIE.

*Domaine* : Environnement.

*Voir* : évaluation environnementale.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

### **évaluation environnementale**

*Domaine* : Environnement.

*Synonyme* : évaluation d'incidences sur l'environnement (EIE).

*Définition* :

1. Mise en oeuvre des méthodes et des procédures permettant d'estimer les conséquences sur l'environnement d'une politique, d'un programme ou d'un plan, d'un projet ou d'une réalisation ; par extension, le rapport qui en rend compte.
2. Avis émis sur l'étude d'impact sur l'environnement, afin d'en vérifier la qualité et d'apprécier comment les incidences négatives sur l'environnement sont effectivement annulées, réduites ou compensées.

*Voir aussi* : étude d'impact sur l'environnement, mesure compensatoire. –

*Équivalent étranger* : environmental impact assessment (EIA)

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**filtrage**, n.m.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Opération permettant de déterminer s'il y a lieu d'effectuer une évaluation environnementale.

*Voir aussi* : cadrage.

*Équivalent étranger* : screening.

*Source* : Journal officiel du 6 septembre 2008

**gestion intégrée**

*Domaine* : Environnement-Économie générale.

*Définition* : Mode de gestion de certaines activités qui intègre, dès la phase de conception, l'ensemble des facteurs écologiques, économiques et sociaux qui leur sont liés.

*Note* : En évaluant l'ensemble de ses conséquences sur un milieu donné, il apparaît que la gestion intégrée contribue à économiser temps, espace et moyens de production et à diminuer les pertes en matière d'énergies et de ressources naturelles.

*Équivalent étranger* : comprehensive approach, integrated management.

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**lombrifiltration**, n.f.

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Procédé d'épuration des eaux usées utilisant des vers de terre pour la digestion de matières organiques.

*Note* : La lombrifiltration ne convient que pour de faibles volumes d'eaux usées.

*Équivalent étranger* : lombrifiltration

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

**mesure compensatoire**

*Domaine* : Environnement/Aménagement du territoire.

*Définition* : Mesure en faveur de l'environnement permettant de contrebalancer les dommages qui lui sont causés par un projet et qui n'ont pu être évités ou limités par d'autres moyens.

*Voir aussi* : compensation écologique.

*Équivalent étranger* : compensatory measure.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**nettoyage par le ressac**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Nettoyage des plages consistant à déplacer, dans la zone de déferlement, des sédiments littoraux souillés par des hydrocarbures, en vue de les soumettre au mouvement des vagues pour leur lavage naturel.

*Note* : Le polluant, qui s'agglutine en surface à l'arrière des sédiments, est ensuite récupéré avec des filets capteurs.

*Équivalent étranger* : surfwashing.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**oxycombustion**, n.f.

*Domaine* : Énergie-Environnement.

*Définition* : Procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, de l'oxygène pur.

*Note* : L'oxycombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ».

*Voir aussi* : anaérocombustion.

*Équivalent étranger* : oxycombustion

*Source* : Journal officiel du 6 septembre 2008

### **phytoréhabilitation**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Synonyme* : décontamination végétale.

*Définition* : Dépollution du sol ou de l'eau d'un site au moyen de végétaux qui dégradent certains polluants ou les concentrent avant d'être retirés du site pour être traités.

*Voir aussi* : bioréhabilitation.

*Équivalent étranger* : phytoremediation

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011

### **principe de participation**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel le corps social est pleinement associé à l'élaboration de projets et de décisions publics ayant une incidence sur l'environnement, et dispose d'une possibilité de recours une fois la décision prise.

*Équivalent étranger* : participation principe.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **principe de précaution**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel l'éventualité d'un dommage susceptible d'affecter l'environnement de manière grave et irréversible appelle, malgré l'absence de certitudes scientifiques sur les risques encourus, la mise en oeuvre de procédures d'évaluation des risques et l'adoption de mesures provisoires et proportionnées au dommage envisagé.

*Note* : Le « principe de précaution » doit être distingué du « principe de prévention », qui s'applique exclusivement aux risques avérés.

*Voir aussi* : principe de prévention.

*Équivalent étranger* : precautionary principle, Vorsorgeprinzip (All.).

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **principe de prévention**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe selon lequel il est nécessaire d'éviter ou de réduire les dommages liés aux risques avérés d'atteinte à l'environnement, en agissant en priorité à la source et en recourant aux meilleures techniques disponibles.

*Voir aussi* : principe de précaution.

*Équivalent étranger* : prevention principle.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **principe du pollueur-payeur**

*Abréviation* : PPP. *Domaine* : Environnement.

*Définition* : Principe, à l'origine de dispositions juridiques, selon lequel les frais engagés pour prévenir, réduire ou combattre une pollution ou toute autre atteinte à l'environnement sont à la charge de celui qui en est reconnu responsable.

*Équivalent étranger* : pay as you pollute principle, polluter pays principle (PPP).

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**puits de carbone**

*Domaine* : Environnement-Énergie.

*Définition* : Système naturel ou artificiel permettant de capter et de stocker une quantité significative de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de manière à en limiter la concentration dans l'atmosphère.

*Voir aussi* : captage et stockage du CO<sub>2</sub>.

*Équivalent étranger* : carbon sink.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**quota d'émission de gaz à effet de serre**

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Quantité de gaz à effet de serre allouée à une activité dans le cadre d'un système de plafonnement d'émission.

*Voir aussi* : effet de serre.

*Équivalent étranger* : greenhouse gas emission allowance.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**récupération des déchets**

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Opération de collecte et de tri des déchets, en vue du réemploi ou du recyclage de produits et de matériaux.

*Voir aussi* : recyclage des déchets.

*Équivalent étranger* : waste recovery.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**recyclage des déchets**

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Ensemble des techniques de transformation des déchets après récupération, visant à en réintroduire tout ou partie dans un cycle de production.

*Voir aussi* : récupération des déchets.

*Équivalent étranger* : waste recycling.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**réduction des déchets**

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Ensemble des mesures et des actions qui, de la conception à la distribution d'un produit, visent à réduire la diversité, la quantité et la nocivité des déchets.

*Équivalent étranger* : waste prevention.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

**refroidissement par une source naturelle**

*Forme abrégée* : refroidissement naturel.

*Domaine* : Bâtiment-Énergie.

*Définition* : Méthode consistant à utiliser une circulation d'eau ou d'air pour refroidir un produit ou un bâtiment, sans recourir à une machine thermodynamique.

*Équivalent étranger* : free cooling.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

**résilience**, n.f.

*Domaine* : Environnement.

*Définition* : Capacité d'un écosystème à résister et à survivre à des altérations ou à des perturbations affectant sa structure ou son fonctionnement, et à trouver, à terme, un nouvel équilibre.

*Équivalent étranger* : resilience.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **risque majeur**

*Domaine* : Environnement/Risques.

*Définition* : Possibilité que se produise un événement naturel ou technique spécifique ayant des conséquences graves pour les populations ou sur l'environnement.

*Équivalent étranger* : major risk.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **stabilisation des déchets**

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Traitement qui empêche la dissolution et la dissémination des composés nocifs, toxiques ou polluants présents dans les déchets et tend à réduire le plus possible leurs effets dommageables sur l'environnement.

*Équivalent étranger* : waste inerting.

*Source* : Journal officiel du 12 avril 2009

### **taxon**, n.m.

*Domaine* : Biologie.

*Définition* : Ensemble d'êtres vivants partageant certaines caractéristiques, à partir desquelles est établie leur classification.

*Note* : Les catégories de la classification biologique, telles que l'espèce, le genre, la famille, l'ordre, la classe ou l'embranchement, sont des taxons.

*Équivalent étranger* : taxon.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

### **technologie environnementale**

*Domaine* : Environnement.

*Voir* : écotechnologie.

*Source* : Journal officiel du 4 février 2010

### **valorisation énergétique des déchets**

*Forme abrégée* : valorisation énergétique.

*Domaine* : Environnement/Déchets.

*Définition* : Utilisation de la chaleur produite par l'incinération des déchets, essentiellement pour la production d'électricité et le chauffage.

*Voir aussi* : récupération des déchets, recyclage des déchets.

*Équivalent étranger* : energy-from-waste (EfW), energy recovery from waste, incineration with energy recovery, waste-to-energy (WtE).

*Source* : Journal officiel du 1 février 2011